

PRESIDENCE
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI
~~PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE~~
~~PRESIDENCE~~
DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix
DECRET N° 77 / 220 du 4 mai 1977
mettant fin au détachement de Monsieur
MOUKOUEKE Christophe auprès de l'Université et
le mettant à la disposition du Ministère de
l'Education Nationale.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 001/PCT.CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire
du Parti et fixant ses attributions ;
Vu la loi n° 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonc-
tionnaires ;
Vu l'arrêté n° 2087/MF du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime de rémunérations
des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 60/29 du 4 février 1960 portant institution d'une
Caisse de Retraite ;
Vu la loi 32/65 du 12 août 1965 abrogeant la loi 44/61 du 28 septembre
1961 fixant les principes généraux de l'enseignement ;
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres
du Conseil des Ministres ;
Sur décision du Comité Militaire du Parti ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

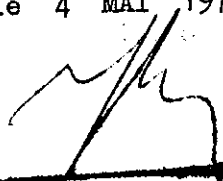
Article premier..- Il est mis fin au détachement de Monsieur MOUKOUEKE Christophe,
Professeur de C.E.G., auprès de l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville.

Article 2..- Monsieur MOUKOUEKE Christophe, Professeur de C.E.G., est mis à la
disposition du Ministère de l'Education Nationale.

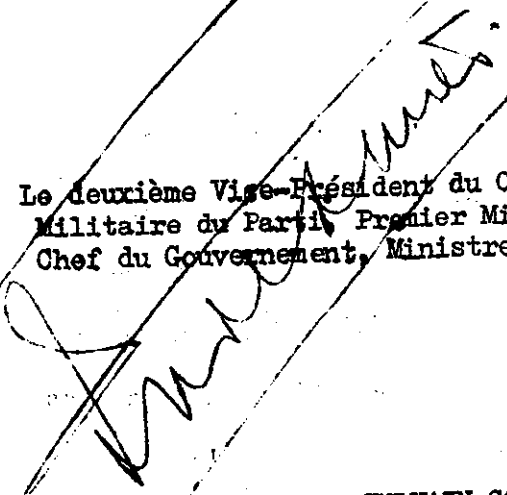
Article 3..- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République
du Congo./-

..../...

Fait à Brazzaville, le 4 MAI 1977

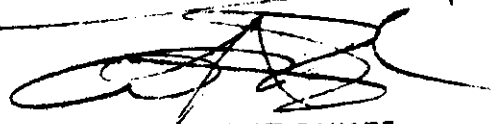

Colonel Joachim YHOMBY-OBANGO.-

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres :

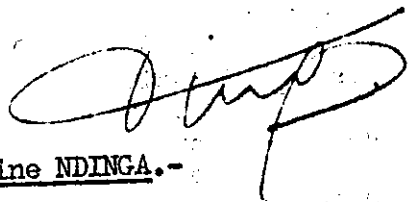

Le deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

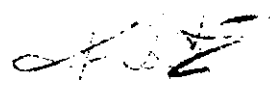
Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,


Alphonse MOUISOU-POUATI

Le Ministre de l'Education Nationale,


Antoine NDINGA.-

P. le Ministre des Finances en mission,
Le Ministre Délégué auprès du Premier
Ministre, Ministre du Plan,


François BITA.-